

PREFECTURE DU VAR

18 DEC. 2018

Contrôle de légalité



Rapport d'activités 2017

SOMMAIRE

A. Les réunions

- * Les séances page 2
- * Les Décisions / Délibérations page 3-4

B. La mise en œuvre du SCoT approuvé page 4

C. La révision du SCoT page 5

D. Le volet littoral et maritime page 6

E. Concertation page 7

F. Le budget du SCoT page 8

Le Comité Syndical,

VU l'article L.5211-39 du Code Général Des Collectivités Territoriales,

VU le rapport d'activités 2017,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 :

DE DONNER ACTE à Monsieur le Président de la présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée pour l'année 2017.

ARTICLE 2 :

DE DIRE que la présente délibération accompagnée du rapport et du Compte Administratif 2017 sera adressée à chacun des membres ainsi qu'aux communes représentées par des EPCI.

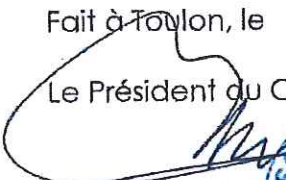
*Ainsi fait et délibéré les jours, an et mois que dessus
Pour extrait certifié conforme à l'original*

POUR : 22
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

33
453
05
20 SEP. 2018

Fait à Toulon, le

Le Président du Comité Syndical,


Robert BENEVENTI



A - Les réunions

Les séances

SEANCES	NOMBRE	DATES
Bureaux	7	24 01 17 10 03 17 18 05 17 10 07 17 14 09 17 26 10 17 07 12 17
Comités syndicaux	4	24 01 17 16 03 17 14 09 17 07 12 17
Comités Techniques	7	01 03 17 03 05 17 27 06 17 05 07 17 05 09 17 18 10 17 28 11 17
Commission Mer et Littoral	1	27 11 17
Comité technique élargi	1	20/11/17
Comité Technique permanent (Volet littoral et maritime du SCoT PM)	1	16/11/17

Les décisions du Bureau Syndical

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 10 MARS 2017

10-03-17/01/76 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DU LAVANDOU ARRÊTÉ EN DATE DU 31 JANVIER 2017;
10-03-17/02/77 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE SAINT MANDRIER ARRÊTÉ EN DATE DU 12 DÉCEMBRE 2016

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 18 MAI 2017

18-05-17/01/78 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU BELGENTIER ARRÊTÉ EN DATE DU 06 FÉVRIER 2017;
18-05-17/02/79 : AVIS SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE LA COMMUNE DU PRADET ARRÊTÉ EN DATE DU 30 JANVIER 2017

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 10 JUILLET 2017

10-07-17/01/80 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE SOLLIÈS-PONT ARRÊTÉ EN DATE DU 18 MAI 2017

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 14 SEPTEMBRE 2017

N°14-09-17/01/81 : AVIS SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE SIX-FOURS-LES-PLAGES ARRÊTÉ EN DATE DU 28 JUIN 2017

N°14-09-17/02/82 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE LA CADIÈRE D'AZUR ARRÊTÉ EN DATE DU 30 MAI 2017

SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 7 DECEMBRE 2017

N°07-12-17/01/83 : AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE CARQUEIRANNE ARRÊTÉ EN DATE DU 11 JUILLET 2017

Les délibérations du Comité Syndical

24 JANVIER 2017	
N°24-01-17/01/369	Débat d'Orientations Budgétaires 2017
N°24-01-17/02/370	Avis sur le projet de Contrat de Baie des Iles d'Or
16 MARS 2017	
N°16-03-17/01/371	Approbation du compte de gestion exercice 2016
N°16-03-17/02/372	Budget principal – Vote du Compte Administratif – exercice 2016
N°16-03-17/03/373	Budget principal – Affectation des résultats du compte administratif 2016
N°16-03-17/04/374	Vote du Budget Primitif 2017
14 SEPTEMBRE 2017	
N°14-09-17/01/375	Augmentation du nombre de vacations pour l'emploi vacataire de chargé de mission auprès du Président
N°14-09-17/02/376	Convention cadre d'échanges et de géo mutualisation -Autorisation de signature
N°14-09-17/03/377	Présentation du rapport d'activités 2016 du Syndicat Mixte SCOT Provence Méditerranée
N°14-09-17/04/378	Versement de la participation financière à l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var Année 2017
N°14-09-17/05/379	Modification de la délibération n°28-05-14/04/322 en date du 28 mai 2014 « Régime indemnitaire des élus »
14 DECEMBRE 2017	
N°07-12-17/01/380	Election d'un Vice-Président du Syndicat Mixte SCOT PM
N°07-12-17/02/381	Budget - Exercice 2017 – Décision Modificative n°1

B - Mise en œuvre du SCoT approuvé

- Travaux d'observation permettant de mesurer les effets du SCoT Provence Méditerranée en terme : de dynamiques socio-démographiques, de production de logements et d'évolution des sites d'extension prioritaires de l'urbanisation sous forme de tableau de bord. (cf. programme partenarial AUDat).
- Suivi de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes du SCoT
- Suivi des procédures de modification, révision des POS-PLU des communes du SCoT
- Suivi des documents de planification intercommunale : PLH, PDU, SCoT limitrophes.
- Avis sur les dossiers présentés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial. 4 dossiers en 2017 :

♦ 28 février 2017 :

Demande de création d'un cinéma sur la commune du Lavandou

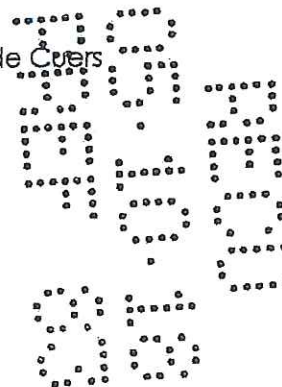
♦ 25 Avril 2017 :

Création d'un centre commercial Faubourg Saint Michel – commune de La Garde

Extension d'un magasin LIDL – commune de La Valette du Var

♦ 3 Octobre 2017 :

Extension d'un ensemble commercial – commune de Cuers



C - Révision du SCOT

1) En 2017, les travaux ont porté sur la préparation du Document D'Orientations et d'Objectifs (DOO)

Investissement particulier en réunion avec les personnes publiques associées sur les thèmes suivants :

- Agriculture
- Déplacements
- Economie
- Habitat
- Transport
- Forêt
- Eau

Rendez-vous techniques avec les communes du territoire du SCOT Provence Méditerranée.

2/ Suivi et analyse des documents encadrant la révision du SCOT et notamment Charte du Parc National de Port Cros, Charte du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume, Schéma D'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), PGRI (Plan de Gestion des Risques Inondation), plan de déplacements urbain approuvé le 16 décembre 2016.

Investissement particulier sur le projet de SRADDET,

<https://www.maregionsud.fr/connaissance-du-territoire/strategie-regionale-damenagement/elaboration-du-projet-de-sraddet-les-grandes-etapes.html>



D - Volet Littoral et Maritime

Après la définition de 19 objectifs détaillés en 2016, écritures des orientations et mesures ;

Les pistes de mesures et d'orientations du projet de « Volet Littoral et Maritime » sont organisées en 4 parties :

PARTIE 1 : LES MESURES DE PROTECTION DU MILIEU MARIN

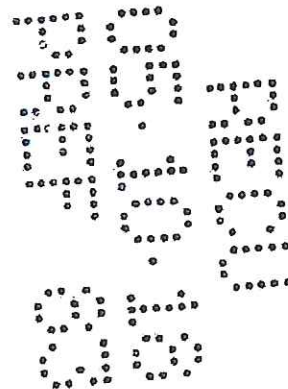
PARTIE 2 : LES VOCATIONS DES DIFFERENTS SECTEURS DE L'ESPACE MARITIME ET LES CONDITIONS DE COMPATIBILITE DES DIFFERENTS USAGES

PARTIE 3 : ORIENTATIONS ET PRINCIPES DE LOCALISATION DES EQUIPEMENTS PORTUAIRES

PARTIE 4 : LA GESTION DURABLE DU TRAIT DE CÔTE ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE DU TERRITOIRE FACE AUX ALEAS EROSION / SUBMERSION

les principales dispositions du chapitre individualisé valant schéma de mise en valeur de la mer et relatives aux orientations fondamentales de protection du milieu marin, à la gestion du domaine public maritime ont été co-construites avec le comité permanent et élargi.

Dans le même temps : **suivi des nombreuses démarches relatives à la Mer et au Littoral** : Plan d'Action pour le Milieu Marin en Méditerranée occidentale, Document stratégique de façade, SAGE du bassin versant du Gapeau , Stratégie locale de gestion des risques pour le TRI Toulon-Hyères, Contrats de Baie....



E- Concertation – 5 réunions publiques

Secteur Méditerranée Porte des Maures : 30/10/17 à la Londe les Maures

Secteur Vallée du Gapeau : 7/11/17 à Solliès Pont

Secteur Sud Sainte Baume : 8/11/17 au Plan du Castellet

Secteur Toulon Provence Méditerranée: 28/11/17 à Ollioules

Aujourd'hui, construisons notre territoire de demain...

La syndicat mixte SCOT Provence Méditerranée organise une

RÉUNION PUBLIQUE

Pour votre concertation relative au projet de schéma d'aménagement et de développement du territoire (SADAT) de la Provence Méditerranée.

Secteur Méditerranée Porte des Maures
Lundi 30 octobre 2017 à 18h
Pôle Maritime - Port de La Londe les Maures - 83000 La Londe les Maures

Secteur Vallée du Gapeau
Mardi 7 novembre 2017 à 18h
Mairie de la Communauté de Communes - 13117 avenue du Solaire - 83270 Solliès-Pons

Secteur Sud Sainte-Baume
Mercredi 8 novembre 2017 à 18h
Bâtiment des Fêtes de Plan-de-Castellet - Place Marcelin - 83270 Le Plan-de-Castellet

Secteur Toulon Provence Méditerranée
Mardi 28 novembre 2017 à 18h
Espace de la mer - Rue de la mer - 83100 Ollioules

SCOT Provence Méditerranée
info : 04 94 05 55 22 / www.scot-provence.com

Le SCOT Provence Méditerranée est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Son siège est situé au 10 rue de la mer, 83100 Ollioules. Le SCOT Provence Méditerranée est agréé par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Réunion publique mer et Littoral : 4 décembre 2017 à Sarriy

Aujourd'hui, construisons notre territoire de demain...

La syndicat mixte SCOT Provence Méditerranée organise une

RÉUNION PUBLIQUE

Pour votre concertation relative au projet de schéma d'aménagement et de développement du territoire (SADAT) de la Provence Méditerranée.

Mer et Littoral
Lundi 4 décembre 2017 à 18h
Mairie Municipale - Salle Marie Maçon
Rue Robert Schuman - 83110 Sarriy

SCOT Provence Méditerranée
info : 04 94 05 55 22 / www.scot-provence.com

Le SCOT Provence Méditerranée est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Son siège est situé au 10 rue de la mer, 83100 Ollioules. Le SCOT Provence Méditerranée est agréé par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

F - Le Budget du SCoT

Budget Primitif 2017

1) Section de fonctionnement

Dépenses : 393 284. 48 euros

Recettes : 393 284. 48 euros

2) Section d'investissement

Dépenses : 130 746,50 euros

Recettes : 130 746,50 euros

Participation des membres—Année 2017 :

PARTICIPATIONS MEMBRES ANNEE 2017 - détail

<u>communes/ communautés</u>	<u>population</u> <u>(doubles comptes 2014)</u>	<u>pourcentage</u> <u>(arrondi au centième)</u>	<u>participation 2017</u> <u>(arrondi au centième)</u>
Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée	434409,00	76,67	238297,00
Communauté d'Agglomération Sud Sainte- Baume	60902,00	10,75	32278,09
Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau	30781,00	5,43	16313,95
Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures	40498,00	7,15	21463,96
TOTAL	566590,00	100,00	300293,00

Soit en euros par habitant 0.53 euros

